

# PACICC

Société d'indemnisation  
en matière d'assurances IARD

Pour la protection des consommateurs  
en cas d'insolvabilité d'une société d'assurance habitation,  
automobile ou commerciale



Rapport annuel 2014

### **Mission de la SIMA**

*La Société d'indemnisation en matière d'assurances IARD a pour mission de protéger les titulaires de police admissibles contre les pertes financières excessives dans l'éventualité où un assureur membre deviendrait insolvable.*

*Nous nous efforçons de limiter les coûts liés à l'insolvabilité des assureurs et, en protégeant financièrement les titulaires de police, nous cherchons à maintenir la grande confiance que les consommateurs et les entreprises ont envers l'industrie canadienne des assurances IARD.*

### **Principes de la SIMA**

- Dans le cas peu probable où une société d'assurance deviendrait insolvable, les titulaires de police doivent être protégés contre les pertes financières excessives grâce au règlement rapide des demandes d'indemnité admissibles.
- Une bonne préparation financière est essentielle pour que la SIMA puisse intervenir efficacement en cas de liquidation d'une société d'assurance. La SIMA doit pour cela avoir une capacité financière adéquate et gérer prudemment les fonds d'indemnisation.
- Une saine gouvernance, des parties prenantes bien informées et la prestation rentable des services aux membres sont les piliers de la réussite de la SIMA.
- Des consultations fréquentes et ouvertes avec les assureurs membres, les organismes de réglementation, les liquidateurs et d'autres parties prenantes contribueront à l'amélioration de la performance de la SIMA.
- Une connaissance approfondie de l'industrie des assurances IARD acquise grâce à la recherche appliquée et à l'analyse est essentielle pour assurer un suivi efficace des risques d'insolvabilité.

## Principales réalisations de 2014

- Promotion d'importantes améliorations des normes actuarielles s'appliquant aux assureurs IARD de compétence provinciale – notamment, décision de la Colombie-Britannique d'adopter la ligne directrice Actuaire désigné du Bureau du surintendant des institutions financières.
- Publication de *Lessons learned from the failure of Canadian Millers' Mutual Insurance Company*, huitième étude de la collection *La faillite chez les assureurs*, et distribution aux membres et à d'autres parties prenantes.
- Programme annuel complet d'activités pour le Forum des gestionnaires de risques incluant trois rencontres de réseautage en personne et trois webinaires. Le Forum compte quelque 80 membres parmi les professionnels de la gestion des risques des assureurs IARD.

### Table des matières

Message du président du conseil . . . . .	2	Personnel et coordonnées de la SIMA . . . . .	21
Message du président et directeur général . . . . .	4	Organismes de réglementation des assurances au Canada . . . . .	22
Contexte opérationnel . . . . .	6	Liste bilingue des sociétés membres de la SIMA (version anglaise) . . . . .	24
État financiers . . . . .	10		
Conseil d'administration de la SIMA . . . . .	20		



POUR LA PÉRIODE DE 2015 À 2017, le plan stratégique de la Société d'indemnisation en matière d'assurances IARD (SIMA) insistera sur trois grandes priorités. En 2015, nos travaux porteront principalement sur l'élaboration d'un mécanisme de cotisation extraordinaire visant à réduire le risque de réaction en chaîne parmi nos assureurs membres en cas de catastrophe extrême. En 2016, en collaboration avec nos parties prenantes, nous nous pencherons sur l'ensemble de la couverture et des indemnités accordées par la SIMA, y compris sur la limite qui s'applique actuellement au remboursement des primes non acquises. En 2017, enfin, la SIMA s'efforcera d'élaborer des protocoles de liaison avec toutes les autorités de surveillance des assureurs au Canada.

Bien que cela soit rare, il arrive que des sociétés d'assurance fassent faillite. La SIMA a pour mission de protéger les intérêts des consommateurs et de limiter les coûts résultant de l'insolvabilité d'un ou de plusieurs assureurs. Nous nous employons à

maintenir la grande confiance que les consommateurs et les entreprises nourrissent envers l'industrie canadienne des assurances IARD en offrant une protection financière aux titulaires de police.

**... une étude récente de la SIMA révèle que ce modèle pourrait ne pas suffire à protéger les consommateurs si un événement soudain entraînait la faillite d'une grande société d'assurance ou si plusieurs assureurs devenaient insolubles la même année.**

### **Création d'un mécanisme de cotisation d'urgence**

Le modèle de financement actuel de la SIMA fonctionne comme prévu depuis plus d'un quart de siècle, parvenant à mettre les consommateurs à l'abri des difficultés financières si leur société d'assurances IARD devenait insolvable. Cependant, une étude récente de la SIMA révèle que ce modèle pourrait ne pas suffire à protéger les consommateurs si un événement soudain entraînait la faillite d'une grande société d'assurance ou si plusieurs assureurs devenaient insolubles la même année. Advenant un tel scénario, la SIMA pourrait être confrontée à de graves problèmes de liquidité et être incapable d'indemniser

rapidement les titulaires de police admissibles. En outre, les cotisations prélevées par la SIMA auprès de ses membres pourraient créer par ricochet des obligations tellement lourdes que des assureurs autrement en bonne situation financière pourraient échouer aux contrôles de solvabilité.

En 2015, la SIMA se donne donc comme priorité d'élaborer un mécanisme de cotisation pour parer aux situations extraordinaires et ainsi réduire le risque qu'une catastrophe extrême provoque une réaction en chaîne parmi ses membres; de consulter ses assureurs membres et d'autres parties prenantes pour recueillir leur avis sur la conception et le fonctionnement d'un tel mécanisme; et de faire approuver le mécanisme élaboré par ses membres et par les organismes de réglementation.

---

## **Réévaluation de la couverture et des indemnités accordées par la SIMA**

D'ici 2016, nous estimons qu'il sera temps de réévaluer la couverture et les indemnités accordées par la SIMA. L'examen effectué en 2007 avait entraîné un changement de taille : le plafond de couverture en assurance des biens des particuliers avait alors été porté à 300 000 \$ par sinistre. (Dans toutes les autres branches, la couverture maximale par sinistre avait été maintenue à 250 000 \$.)

La SIMA a procédé à une analyse comparative des pratiques exemplaires d'autres fonds de garantie et elle compte poursuivre ses travaux au cours de la prochaine année. Les résultats de cet étalonnage éclaireront la réévaluation prévue de l'ensemble de la couverture et des indemnités accordées par la SIMA. Il va sans dire que le processus de réévaluation inclura des consultations avec les principales parties prenantes (consommateurs d'assurance, organismes de réglementation et liquidateurs, notamment).

**Bien que la SIMA entretienne des relations régulières et proactives avec le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) et les autorités provinciales et territoriales de surveillance des assureurs, le fait de consigner les rôles et les responsabilités de chacun par écrit, sous forme de protocoles, comporte des avantages supplémentaires.**

### **Élaboration de protocoles de liaison avec les organismes de réglementation canadiens**

La SIMA travaillera à élaborer des protocoles de liaison avec toutes les autorités de surveillance des assureurs afin d'uniformiser son approche et de réduire au minimum les disparités à l'intérieur du programme d'indemnisation des titulaires de police. Le maintien de relations de travail claires et efficaces avec les organismes de réglementation des assureurs est essentiel pour que la SIMA soit en mesure de s'acquitter de sa mission de protection des titulaires de police, en particulier

advenant l'insolvabilité d'un membre. Bien que la SIMA entretienne des relations régulières et proactives avec le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) et les autorités provinciales et territoriales de surveillance des assureurs, le fait de consigner les rôles et les responsabilités de chacun par écrit, sous forme de protocoles, comporte des avantages supplémentaires.

En terminant, je tiens à remercier les membres du conseil d'administration de la Société pour leurs conseils au cours de la dernière année ainsi que Paul Kovacs et son équipe de direction pour leur diligence et leur excellent travail. La SIMA continue de se concentrer sur les enjeux les plus importants pour les consommateurs et pour ses assureurs membres. Nous sommes en position favorable pour poursuivre sur la voie de la réussite au cours des prochaines années.

Dans les pages qui suivent, le président et chef de la direction, Paul Kovacs, fait le point sur ce que la SIMA a accompli au cours de la dernière année. 🇨🇦



L'INDUSTRIE CANADIENNE DES ASSURANCES IARD a connu en 2014 une performance qui, sans être spectaculaire, peut être qualifiée de solide. Comme les sinistres imputables à des phénomènes météorologiques violents avaient atteint un niveau record en 2013 (demandes d'indemnité de 1,7 milliard pour les dommages causés par les inondations dans le sud de l'Alberta seulement), le redressement de la rentabilité constaté cette année n'a rien d'étonnant. En 2014, le rendement des capitaux propres a

été de 10,8 %, soit de quatre points de pourcentage supérieur au rendement enregistré un an plus tôt. Cette amélioration, qui est particulièrement marquée en assurance des biens des particuliers et des entreprises, n'est pas tant le résultat d'une meilleure souscription que d'un redressement à la suite des lourds sinistres catastrophiques de l'année précédente. Néanmoins, la capitalisation de l'industrie a continué à se raffermir, augmentant de 7,5 % par rapport à 2013 pour totaliser 44 milliards de dollars. Par ricochet, le ratio de l'industrie au test du capital minimal (TCM) s'est accru de 9 points de pourcentage par rapport à un an plus tôt et s'est chiffré à 254,4 %.

Du point de vue de la solvabilité, la SIMA se félicite de cette nouvelle augmentation de la capitalisation de l'industrie, que nous considérons comme un bon indicateur de sa capacité à résister à l'évolution des risques et à diverses autres incertitudes qui influent sur les résultats techniques.

**Récemment, nous avons plaidé pour que les organismes canadiens de réglementation de l'assurance adoptent des normes actuarielles plus rigoureuses et conformes aux pratiques du BSIF et à celles que recommande l'Association internationale des contrôleurs d'assurance (AICA).**

La SIMA continue de mettre avant tout l'accent sur la préparation, c'est-à-dire sur sa capacité à protéger les titulaires de police si un assureur membre devenait insolvable. Récemment, nous avons plaidé pour que les organismes canadiens de réglementation de l'assurance adoptent des normes actuarielles plus rigoureuses et conformes aux pratiques du BSIF et à celles que recommande l'Association internationale des contrôleurs d'assurance (AICA). Je suis heureux de pouvoir dire que des progrès appréciables ont été réalisés sur ce front, notamment en Colombie-Britannique et en Alberta. Au cours de la prochaine année, la SIMA s'efforcera de mettre en place un

mécanisme de cotisation pour aider l'industrie à composer avec les lourdes obligations financières qui pourraient résulter d'un événement grave et soudain et pour atténuer le risque d'une réaction en chaîne.

En 2014, la SIMA a franchi une étape importante sur le plan de la préparation financière : la valeur marchande du fonds d'indemnisation de la Société a dépassé les 50 millions de dollars. Ce fonds est une source permanente de liquidités pour la SIMA et représente sa principale ressource au cours des premières étapes d'une insolvabilité. Si des sommes sont retirées du fonds d'indemnisation, par exemple pour le remboursement de primes

---

non acquises aux titulaires de police d'un assureur membre devenu insolvable, elles sont remboursées à l'intérieur d'un laps de temps raisonnable (généralement à partir des cotisations générales). Le fonds d'indemnisation est assujéti à une politique d'investissement prudente qui a été approuvée par le conseil d'administration. Son portefeuille de placements est en grande partie composé d'obligations d'État et d'obligations de sociétés de grande qualité. Les placements en actions y sont interdits. Le fonds d'indemnisation a été créé en 1997 avec une capitalisation initiale de 30 millions de dollars versés par les sociétés membres.

**En 2014, la SIMA a franchi une étape importante sur le plan de la préparation financière : la valeur marchande du fonds d'indemnisation de la Société a dépassé les 50 millions de dollars.**

Il y a un peu plus d'un an, la SIMA a mis sur pied un forum à l'intention des gestionnaires de risques de l'industrie des assurances IARD. Je note avec satisfaction que ce forum a connu une première année fructueuse, attirant quelque 80 membres issus de toute l'industrie, y compris les chefs de la gestion des risques de quelque 45 assureurs membres. Forte de ce succès, la SIMA prévoit pour 2015 un programme de trois rencontres en personne et de trois webinaires.

Pour conclure, je veux exprimer ma gratitude au président sortant de notre conseil d'administration, M. Fabian Richenberger de Northbridge Assurance, pour le solide leadership qu'il a exercé, particulièrement en aidant la SIMA à mieux gérer des risques d'entreprise importants, comme les répercussions possibles d'un grave tremblement de terre sur la solvabilité des assureurs. Sa contribution nous manquera, et nous lui souhaitons tout le succès possible dans ses nouvelles fonctions. Nous avons en outre été attristés d'apprendre le décès récent de M. David Woolley fils, ancien membre du conseil d'administration de la SIMA. En tant que président d'Atlantic Insurance Company, M. Woolley fut administrateur de la SIMA de 2006 à 2014.

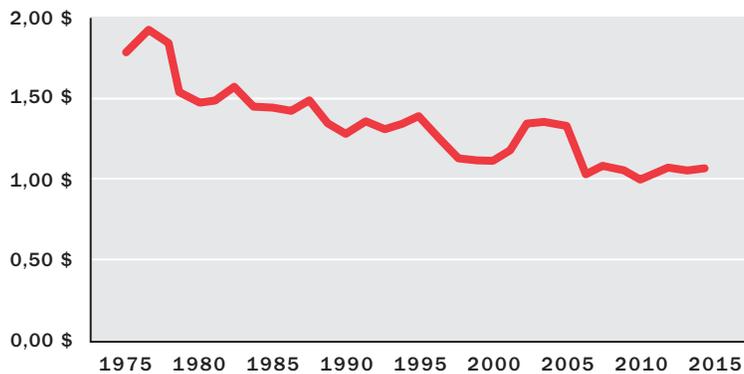
Dans l'ensemble, je constate avec satisfaction que la SIMA demeure bien préparée à répondre aux besoins des titulaires de police dans l'éventualité où un assureur membre deviendrait insolvable. Nous gérons prudemment divers risques d'entreprise qui, de l'avis du conseil d'administration et de l'équipe de direction, pourraient compromettre notre préparation.

Vous trouverez à la section « Contexte opérationnel » une analyse plus approfondie de la performance financière récente de l'industrie des assurances IARD et de divers facteurs qui pourraient menacer la solvabilité des assureurs. 🇨🇦

### Une période prolongée de rentabilité modérée

Les assureurs IARD canadiens ont profité d'une période prolongée de bénéfices modérés. Cela est important pour la SIMA, car les assureurs ont conservé l'essentiel de leurs profits, ce qui leur a permis de consolider leurs assises financières. Au total, l'industrie de l'assurance au Canada dispose d'un capital de plus de 44 milliards de dollars – un record de tous les temps. Or, une industrie bien capitalisée est un gage de stabilité pour les

#### Rapport primes acquises-capital



Source : SIMA, à partir de données de Statistique Canada et de MSA Research

consommateurs d'assurance. Une solide capitalisation favorise également une saine concurrence et attire de nouvelles entreprises.

Les assureurs utilisent leur capital de base de façon plus prudente que par le passé. En 1975, par exemple, les assureurs canadiens souscrivaient pour près de

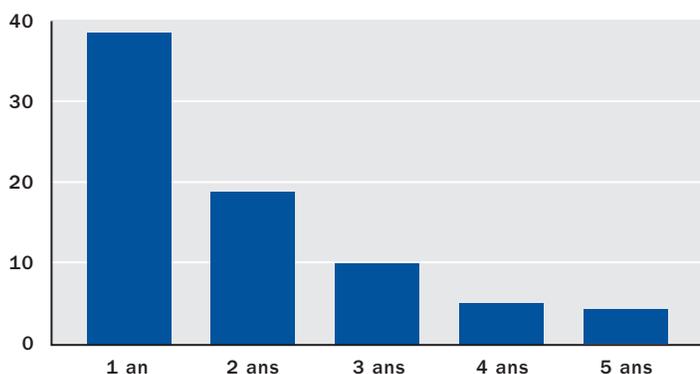
deux dollars de primes par dollar de capital. La tendance à long terme est à la baisse, ce ratio étant passé à environ un dollar de primes par dollar de capital. Toutes choses étant par ailleurs égales, le risque qu'une société d'assurance fasse faillite est plus faible qu'il y a 20 ans. C'est là une bonne nouvelle pour les consommateurs d'assurance.

### Les moyennes ne disent pas tout

Alors que l'ensemble de l'industrie continue d'enregistrer une rentabilité soutenue et une croissance de son capital, plus de 200 assureurs se livrent activement concurrence au

#### Assureurs ayant déclaré plusieurs années de pertes d'affilié

Nbre d'assureurs



Source : SIMA, à partir de données de MSA Research

Canada. Il existe une grande disparité dans la performance et la solidité financières des assureurs pris individuellement. La SIMA exerce une surveillance régulière des assureurs afin d'évaluer la probabilité que l'un d'entre eux fasse faillite. Des pertes d'exploitation récurrentes constituent un indice de risque de faillite. Au

Canada, plusieurs assureurs ont déclaré un résultat net négatif au cours des trois, quatre, voire cinq dernières années. Ces entreprises érodent leur capital de base, et leur viabilité

pourrait être compromise. La SIMA surveille les résultats financiers de chacun des assureurs et veille à la protection des consommateurs en collaboration avec les organismes de réglementation.

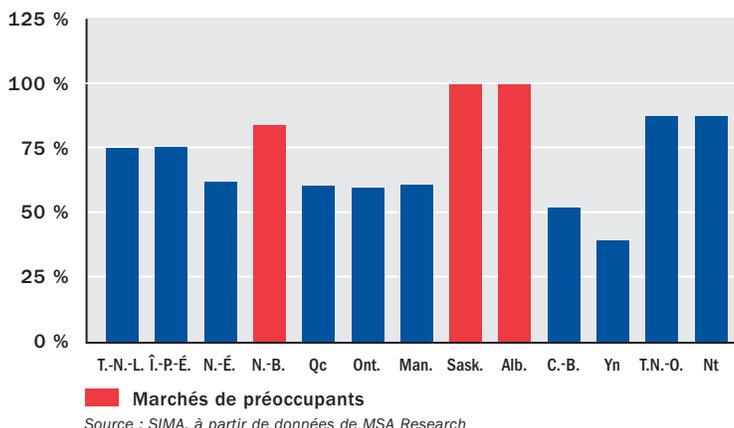
### Rapport sinistres-primés élevé en assurance des biens dans certaines provinces

Deux des principaux facteurs à l'origine des écarts de rentabilité parmi les assureurs sont le type d'assurance qu'ils proposent et les provinces où ils exercent leurs activités. Le marché canadien de l'assurance est en fait un amalgame de 10 provinces et de 3 territoires, chacun ayant ses propres lois sur les assurances, ses propres tribunaux et ses propres organismes de réglementation.

Traditionnellement, l'assurance des propriétaires occupants et l'assurance des entreprises sont des marchés rentables au Canada et comportent des risques d'insolvabilité relativement faibles. Les bénéficiaires tirés de l'assurance des biens sont une source fiable

#### Rapports sinistres-primés moyens en assurance des biens des particuliers – 2009 à 2014

Sinistres survenus/primés nettes acquises



de capitaux pour les assureurs. Toutefois, sur plusieurs marchés de l'assurance des propriétaires occupants au Canada, le coût des sinistres dépasse 70 % des primes encaissées. Des coûts aussi élevés donnent presque invariablement lieu à des marchés déficitaires pour les assureurs et drainent leur capital. Il n'est pas rare qu'une province ou un

territoire ait une mauvaise année. Cependant, les travaux de la SIMA ont permis de constater que cinq provinces et deux territoires ont connu cinq mauvaises années d'affilée. Cela laisse entrevoir des problèmes plus profonds sur le marché.

Les disparités interprovinciales observées dans les sinistres payés en assurance des propriétaires sont en grande partie attribuables aux dommages résultant des tempêtes dévastatrices qui ont frappé les Prairies et les provinces de l'Atlantique. En Alberta, le rapport moyen des sinistres aux primes en assurance des propriétaires s'est établi à 98,9 % au cours des cinq dernières années. En Saskatchewan, il a été en moyenne de 99,3 %. Au Nouveau-Brunswick, le rapport des sinistres aux primes s'est chiffré en moyenne à 83,0 %, ce qui est mieux que dans les Prairies, mais élevé comparativement aux autres provinces de l'Atlantique.

Les résultats sont comparables sur le marché de l'assurance des biens des entreprises. En Alberta, le rapport des sinistres aux primes a été en moyenne de 83,7 % depuis

cinq ans. En Saskatchewan, il s'est établi à 88,0 %, tandis qu'à Terre-Neuve-et-Labrador, il s'est chiffré à 76 %. Ces rapports des sinistres aux primes durablement élevés érodent le capital de base des assureurs qui exercent leurs activités principalement sur ces marchés.

Les effets des catastrophes naturelles, qui se font plus fréquentes et plus dévastatrices, jouent un grand rôle dans ces piètres résultats techniques. Entre 2009 et 2014, les demandes d'indemnité résultant de phénomènes météorologiques extrêmes ont totalisé plus de 8,5 milliards de dollars au Canada. En 2014, pour la cinquième fois en autant d'années, les sinistres liés à des catastrophes ont dépassé le cap du milliard de dollars. Cela est devenu la nouvelle norme dans l'industrie canadienne de l'assurance.

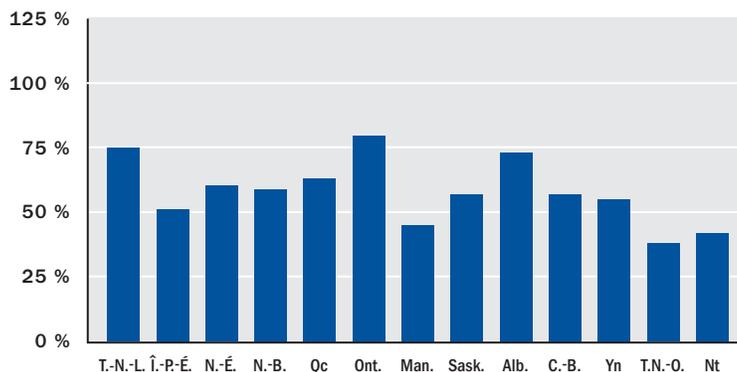
Il ne fait aucun doute que l'assurance des biens se transforme, car le coût des sinistres liés aux intempéries (eau et vent) compte pour une proportion croissante du coût total des sinistres en assurance des biens. Le problème n'est pas tant que des sinistres catastrophiques se produisent, mais que les assureurs ne soient pas parvenus à prendre correctement la mesure des coûts associés aux risques de phénomènes météorologiques violents et à moduler la tarification de leurs produits en conséquence. La SIMA est d'avis que la plupart des assureurs disposent des outils et de l'expertise nécessaires pour demeurer solvables en dépit de la multiplication et de l'aggravation des catastrophes météorologiques. Ils doivent avoir recours à des stratégies de tarification et de réassurance pour gérer le risque et pour préserver leur capacité d'indemniser les sinistrés.

### Incertitude persistante sur le marché de l'assurance automobile en Ontario et à Terre-Neuve

L'assurance automobile en Ontario compte pour environ le quart du marché canadien

#### Rapports sinistres-primes moyens en assurance auto – 2009 à 2014

Sinistres survenus/primes nettes acquises



Source : SIMA, à partir de données de MSA Research

des assurances IARD. Or, des zones d'ombre juridique pourraient entraver la capacité des assureurs à tarifier adéquatement ce produit. Des études récentes montrent en effet que, en partie du moins, des pratiques de réclamation frauduleuses et des abus de procédure au sein du système contribuent

grandement au coût élevé de l'assurance automobile dans cette province. De surcroît, l'ingérence de l'État dans la tarification accroît le risque d'insolvabilité des assureurs qui exercent leurs activités sur ce marché.

---

En 2014, le gouvernement de l'Ontario a imposé une réduction de 15 % des primes sur une période de deux ans, mais a peu fait en contrepartie pour réduire les coûts. Les automobilistes ontariens paient des primes d'assurance très élevées comparativement à ceux des autres provinces. Compte tenu du mécanisme rigoureux d'approbation préalable des tarifs d'assurance automobile, le gouvernement pourrait contraindre les assureurs à abaisser leurs taux. Dans un tel climat d'incertitude, les assureurs qui servent le marché ontarien ont du mal à établir correctement la tarification et les provisions en assurance automobile.

L'assurance automobile à Terre-Neuve-et-Labrador représente une autre source de préoccupation. Le coût des sinistres augmente plus vite que les primes. En 2014, le rapport des sinistres aux primes a été en hausse pour s'établir à 86,4 %. Une réforme du produit d'assurance automobile semble par ailleurs peu probable. Actuellement, ce marché n'est pas rentable et érode la base de capital des assureurs qui y sont présents.

Le risque d'insolvabilité est donc supérieur pour les sociétés qui offrent de l'assurance automobile à Terre-Neuve et en Ontario. Hors de ces deux provinces, toutefois, l'assurance automobile apparaît relativement stable et pourrait même prendre le relais de l'assurance des biens comme source de bénéfices et de capitalisation de l'industrie.

### **L'insolvabilité survient par vagues**

Heureusement, aucun assureur IARD canadien n'a déclaré faillite en 2014. Il y a maintenant plus d'une décennie que les organismes de réglementation canadiens n'ont pas mis d'assureur en liquidation. Bien que cela puisse paraître une longue période d'accalmie, cela n'est pas rare au sein de l'industrie de l'assurance. L'histoire récente montre que ces périodes de tranquillité sont parfois ponctuées par des vagues d'insolvabilités

	<b>1980 à 1986</b>	<b>1990 à 1995</b>	<b>2000 à 2003</b>
Nbre d'assureurs IARD insolubles	20	9	6
Nbre de titulaires de police touchés	144 300	111 209	93 200

Source : SIMA

De longues périodes de calme créent d'autres risques. Comme plus de 10 années se sont écoulées depuis la dernière fois qu'un assureur IARD canadien a fait faillite et a dû être mis en liquidation, la nouvelle génération de responsables de la réglementation de l'assurance et de professionnels des faillites n'a jamais géré le processus particulier qu'est la liquidation d'une société d'assurances IARD.

### **Perspectives**

Du point de vue de la solvabilité, les perspectives du secteur canadien des assurances IARD sont favorables. La plupart des assureurs membres de la SIMA disposent d'assises financières saines et solides pour soutenir leurs activités. Bien qu'il existe des disparités importantes dans la rentabilité et la capitalisation des assureurs, des indicateurs portant sur l'ensemble de l'industrie montrent que la vaste majorité des assureurs IARD canadiens ont la solidité financière voulue pour relever les défis que l'avenir leur réserve. 🇨🇦



**KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.**  
**Comptables professionnels agréés**  
Bay Adelaide Centre  
333, rue Bay, bureau 4600  
Toronto (Ontario) M5H 2S5

Téléphone 416-777-8500  
Télécopieur 416-777-8818  
Internet [www.kpmg.ca](http://www.kpmg.ca)

## RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres de la Société d'indemnisation  
en matière d'assurances IARD

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société d'indemnisation en matière d'assurances IARD, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2014, les états du résultat global et des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de la Société portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société d'indemnisation en matière d'assurances IARD au 31 décembre 2014, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

**KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.**

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Le 10 mars 2015  
Toronto, Canada

## État de la situation financière

31 décembre 2014 et 31 décembre 2013  
(en milliers de dollars)

	31 décembre 2014	31 décembre 2013
<b>Actifs</b>		
Trésorerie (note 7)	20 081 \$	18 899 \$
Placements (note 7)	50 786	49 328
Intérêts courus	271	292
Dividendes de liquidation à recevoir	54	-
Cotisations à recevoir	153	105
Autres débiteurs	33	32
<b>Total des actifs</b>	<b>71 378 \$</b>	<b>68 656 \$</b>
<b>Passifs et capitaux propres</b>		
<b>Passifs</b>		
Fournisseurs et autres créditeurs	235 \$	198 \$
Provisions (note 6)	113	598
Total des passifs	348	796
<b>Capitaux propres</b>		
Excédent de fonctionnement	1 656	1 634
Excédent de liquidations	18 290	16 447
Fonds d'indemnisation	51 084	49 779
Total des capitaux propres	71 030	67 860
<b>Total des passifs et des capitaux propres</b>	<b>71 378 \$</b>	<b>68 656 \$</b>

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil d'administration,



Lawrie Savage, *président du conseil*



Bruce Thompson, *administrateur*

**État du résultat global**

Exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013  
(en milliers de dollars)

	2014	2013
<b>Produits de fonctionnement</b>		
Cotisations des membres	1 319 \$	1 326 \$
Produits financiers	23	21
Financement provenant des liquidations et autres	194	193
	1 536	1 540
<b>Charges</b>		
Salaires et charges sociales	739	702
Recherche et honoraires de consultants	255	194
Bureaux	141	138
Gestion des placements	80	78
Conseil d'administration	62	63
Frais juridiques	42	57
Services de secrétariat et de comptabilité de la Société	45	45
Déplacements	40	40
Téléphone et poste	22	25
Mobilier et matériel	21	21
Impression et fournitures de bureau	21	15
Assurance	16	15
Services bancaires	1	1
Divers	29	32
	1 514	1 426
Excédent (déficit) des produits par rapport aux charges – Fonctionnement	22	114
<b>Liquidations</b> [note 5 b)]		
Dividendes de liquidation	1 933	709
Produits financiers	181	175
Reprise de provisions au titre des fonds non réclamés des liquidations [note 8 d)]	–	578
Recouvrements (coûts) au titre des réclamations	(308)	(149)
Autres	65	(299)
Excédent des produits par rapport aux charges – Liquidations	1 871	1 014
<b>Fonds d'indemnisation</b>		
Produits financiers	1 277	1 162
Excédent des produits par rapport aux charges – Fonds d'indemnisation	1 277	1 162
<b>Résultat global total</b>	<b>3 170 \$</b>	<b>2 290 \$</b>

Tous les produits sont attribuables aux membres.

Voir les notes afférentes aux états financiers.

## État des variations des capitaux propres

Exercices clos les 31 décembre 2014, 2013 et 2012

(en milliers de dollars)

	Excédent de fonctionnement	Excédent de liquidations	Fonds d'indemnisation	Total
Solde au 31 décembre 2012	1 520 \$	16 011 \$	48 039 \$	65 570 \$
Résultat global	114	1 014	1 162	2 290
Transfert du fonds de liquidation au fonds d'indemnisation	–	(578)	578	–
Solde au 31 décembre 2013	1 634	16 447	49 779	67 860
Résultat global	22	1 871	1 277	3 170
Transfert du fonds de liquidation au fonds d'indemnisation [note 8 e)]	–	(28)	28	–
<b>Solde au 31 décembre 2014</b>	<b>1 656 \$</b>	<b>18 290 \$</b>	<b>51 084 \$</b>	<b>71 030 \$</b>

Voir les notes afférentes aux états financiers.

## Tableau des flux de trésorerie

Exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013

(en milliers de dollars)

	2014	2013
<b>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités suivantes :</b>		
<b>Activités opérationnelles</b>		
Excédent (déficit) des produits par rapport aux charges		
Fonctionnement	22 \$	114 \$
Liquidations	1 871	1 014
Fonds d'indemnisation	1 277	1 162
Amortissement des primes et escomptes sur obligations	332	259
Variation des intérêts courus	21	34
Variation des débiteurs	(103)	(29)
Variations des fournisseurs et autres créditeurs	37	(11)
Variation des provisions	(485)	(335)
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	2 972	2 208
<b>Activités d'investissement</b>		
Échéance des placements	37 116	33 008
Acquisition de placements	(38 906)	(34 870)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(1 790)	(1 862)
Augmentation (diminution) de la trésorerie	1 182	346
Trésorerie au début de l'exercice	18 899	18 553
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	<b>20 081 \$</b>	<b>18 899 \$</b>

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Exercice clos le 31 décembre 2014  
(montants dans les tableaux en milliers de dollars)

La Société d'indemnisation en matière d'assurances IARD (la « SIMA » ou la « Société ») est un organisme sans but lucratif constitué en société le 17 février 1988 en vertu des dispositions de la Loi sur les corporations canadiennes. La SIMA a pour mission d'indemniser les titulaires de police lorsqu'un assureur IARD membre devient insolvable. Tous les assureurs IARD (sauf les mutuelles agricoles) titulaires d'un permis et toutes les sociétés d'assurances IARD d'État (sauf celles qui offrent uniquement de l'assurance automobile) qui exercent leurs activités dans un territoire participant doivent être membres de la SIMA. Les règlements et le Plan de fonctionnement de la SIMA donnent une description complète des protections accordées.

La Société a élu domicile au Canada et son siège social est situé au 20, rue Richmond Est, bureau 210, Toronto (Ontario) M5C 2R9.

Les états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 incluent les fonds de la Société.

### 1. Base de préparation

#### a) Déclaration de conformité

Les états financiers de la Société ont été établis selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board.

La publication des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 a été approuvée par le conseil d'administration le 10 mars 2015.

#### b) Fonds

La Société est financée au moyen des cotisations que lui versent ses membres. Les cotisations des membres sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'engagement, à titre de produits du fonds affecté approprié. Les produits financiers réalisés par un fonds donné sont comptabilisés comme produits de ce fonds.

#### c) Base d'évaluation

Les états financiers de la Société ont été établis au coût historique, à l'exception des placements, qui sont comptabilisés selon la méthode du coût amorti.

#### d) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la Société. Sauf indication contraire, toute l'information financière présentée en dollars canadiens a été arrondie au millier près.

#### e) Utilisation d'estimations

Pour dresser les états financiers, la direction doit faire des estimations et poser des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables et sur les montants indiqués à l'égard des actifs et des passifs, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de l'exercice. Par conséquent, les résultats réels pourraient différer des montants estimés. Les estimations et les hypothèses qui les sous-tendent sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans l'exercice au cours duquel les estimations sont révisées.

#### f) Présentation par ordre de liquidité

L'état de la situation financière de la Société est généralement présenté par ordre de liquidité.

### 2. Principales méthodes comptables

#### a) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont des placements très liquides qui incluent les soldes bancaires, les dépôts bancaires de nuit et les placements à court terme comptabilisés au coût amorti.

#### b) Obligations

Les obligations sont comptabilisées au coût amorti. Les produits d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les profits et les pertes réalisés ainsi que les pertes de valeur sont pris en compte immédiatement dans le résultat.

Les justes valeurs déclarées sont classées selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données servant à l'évaluation :

- Niveau 1 – Prix cotés (non rajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- Niveau 2 – Données autres que les prix cotés visés au niveau 1 qui sont observables pour les actifs ou les passifs, soit directement (comme des prix), soit indirectement (comme des données dérivées des prix); et
- Niveau 3 – Données relatives aux actifs ou aux passifs qui ne sont pas fondées sur des données du marché observables (données non observables).

#### c) Matériel

Le matériel est amorti sur trois ans selon le mode d'amortissement linéaire fondé sur une estimation de sa durée d'utilité.

#### d) Provisions

Une provision est comptabilisée si, du fait d'un événement passé, la Société a une obligation actuelle, juridique ou implicite dont le montant peut être estimé de manière fiable, et s'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation. Le montant des provisions est déterminé par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus, selon un taux avant impôt qui reflète les estimations courantes, par le marché, de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques au passif. La désactualisation est comptabilisée dans le résultat.

#### e) Contrat de location simple

À la date de conclusion d'un accord, la Société détermine si celui-ci constitue ou contient un contrat de location. Un actif spécifique fait l'objet d'un contrat de location si l'exécution de l'accord dépend de l'utilisation de l'actif spécifié. Un accord confère le droit d'utiliser l'actif s'il donne à la Société le droit de contrôler l'utilisation de l'actif sous-jacent.

Tous les contrats de location de la Société sont considérés comme des contrats de location simple et ne sont pas comptabilisés dans l'état de la situation financière de la Société.

#### f) Impôt sur le résultat

La Société est enregistrée comme organisme sans but lucratif et, à ce titre, elle est exonérée d'impôts dans la mesure où elle se conforme à certaines exigences de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

#### g) Comptabilisation des produits

##### (i) Cotisations des membres

Les cotisations des membres sont comptabilisées dans les produits quand elles sont exigibles. Les cotisations perçues quand un membre est mis en liquidation sont fondées sur la meilleure estimation par la direction du coût final de la liquidation; elles sont entièrement comptabilisées au cours de l'exercice où elles sont approuvées par le conseil d'administration. Le coût final estimatif de chaque liquidation est fondé sur les flux de trésorerie futurs projetés résultant des actifs, du règlement des demandes d'indemnité et des charges estimatives de liquidation. Bien que ces estimations soient mises à jour au fur et à mesure que la liquidation progresse, il est possible que les conditions futures sur lesquelles s'appuient les hypothèses formulées changent et que le montant comptabilisé doive être modifié de

façon importante. Le montant des cotisations exigées des sociétés membres à la suite d'une liquidation correspond à l'estimation des exigences de financement de la liquidation faite par la direction, jusqu'à concurrence du plafond de cotisation établi dans les règlements de la Société.

(ii) Dividendes de liquidation

Les dividendes de liquidation sont pris en compte à la réception d'un avis en ce sens du liquidateur. Les remboursements de cotisations perçues antérieurement auprès des membres sont constatés au même moment. Tout solde qui subsiste dans le fonds est remboursé aux membres une fois que le liquidateur a été officiellement relevé de ses fonctions par le tribunal.

(iii) Produits d'intérêts

Les produits d'intérêts provenant de titres de créance, y compris les obligations et les obligations non garanties, sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement, au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

### 3. Nouvelles normes et interprétations non encore adoptées

#### IFRS 9 — Instruments financiers

En juillet 2014, une version modifiée de la norme IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 ») a été publiée; elle remplace la norme IAS 39, *Instruments financiers* ainsi que les versions antérieures de l'IFRS 9 que la SIMA avait adoptées. La norme IFRS 9 inclut des dispositions sur le classement et l'évaluation des instruments financiers, la dépréciation des actifs financiers et la comptabilité de couverture. Le classement des actifs financiers est fonction des caractéristiques de leurs flux de trésorerie et du modèle économique dans lequel un actif est géré. Le classement détermine de quelle façon un instrument financier est comptabilisé et évalué.

L'IFRS 9 instaure également un modèle de dépréciation des instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net; ce modèle prévoit la comptabilisation des pertes attendues lors de la comptabilisation initiale d'un instrument financier et la comptabilisation des pertes attendues pour toute la durée de vie si certains critères sont respectés. Un nouveau modèle de comptabilité de couverture fait en sorte que la comptabilité de couverture reflète les activités de gestion des risques.

La norme IFRS 9 révisée s'applique aux exercices financiers ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. La direction ne prévoit pas que l'adoption de la norme révisée aura des effets importants sur les états financiers de la SIMA.

#### 4. Fonds d'administration générale et fonds affectés à des fins particulières

Les paragraphes suivants sont un résumé des activités de cotisation relatives au fonds d'administration générale et aux dossiers d'insolvabilité :

##### a) Fonds de fonctionnement

La Société perçoit périodiquement auprès de ses membres des cotisations à l'égard des frais administratifs pour couvrir ses dépenses de fonctionnement qui ne découlent pas d'une insolvabilité donnée.

##### b) Fonds d'indemnisation

En 1997, le conseil d'administration a approuvé la création d'un fonds d'indemnisation devant servir de source permanente et immédiate de fonds si de nouveaux cas d'insolvabilité survenaient. En 1998, les membres ont été invités à cotiser au fonds d'indemnisation. Cette cotisation a été perçue en versements égaux annuels en 1998, 1999 et 2000.

##### c) Fonds de Markham General

Une ordonnance de mise en liquidation a été prononcée le 24 juillet 2002. À ce jour, les cotisations des membres de la Société pour Markham General s'élèvent à 22 891 298 \$. Elles ont toutes été comptabilisées avant 2014. Les indemnités payées jusqu'à maintenant par le liquidateur atteignent 21 176 272 \$. La Société a touché à ce jour des dividendes de liquidation de 15 382 309 \$, dont 1 782 968 \$ ont été comptabilisés en 2014. La Société n'a constitué aucune provision (179 000 \$ en 2013) pour le paiement d'indemnités futures.

##### d) Fonds de Canadian Millers'

Une ordonnance de mise en liquidation a été prononcée le 13 décembre 2001. Le 2 janvier 2002, le conseil d'administration de la Société a approuvé une cotisation de 3 000 000 \$ que la direction a perçue. Le conseil a également approuvé des retraits jusqu'à concurrence de 7 000 000 \$ dans le fonds d'indemnisation pour le remboursement de primes non acquises et le paiement d'indemnités. La Société a touché à ce jour des dividendes de liquidation de 3 334 570 \$. Ils ont tous été comptabilisés avant 2014. À ce jour, les indemnités versées par la Société atteignent 4 740 480 \$.

##### e) Fonds de Reliance

En décembre 2009, le liquidateur de Reliance a obtenu du tribunal l'autorisation de payer des dividendes de 100 % aux créanciers. Ce règlement a mis un terme à l'accord de prêt et de service conclu entre la Société et le liquidateur et à toute provision dans la capacité de cotisation générale de la SIMA pour garantir cet accord. La Société continue d'exercer un rôle d'inspecteur dans la mise en liquidation de Reliance, mais n'a plus d'obligations financières dans ce dossier.

##### f) Fonds de GISCO

En 2000, le conseil d'administration a approuvé une cotisation de 5 000 000 \$ et la Société a facturé 3 500 000 \$ à ses membres. Comme elle n'aura pas besoin du solde approuvé, mais non facturé de 1 500 000 \$, elle a fait une contrepassation en 2004. À ce jour, les indemnités versées par la Société totalisent 5 311 793 \$. Jusqu'ici, la Société a recouvré des dividendes de liquidation totalisant 5 714 786 \$, dont 150 000 \$ ont été comptabilisés en 2014.

##### g) Fonds de Maplex

Le conseil d'administration a approuvé une cotisation de 20 000 000 \$ et la Société a facturé 10 000 000 \$ à ses membres en 1995 et en 1996. La Société a touché à ce jour des dividendes de liquidation de 19 024 266 \$. Ils ont tous été reçus avant 2014. Jusqu'ici, la Société a versé des indemnités totalisant 23 464 659 \$. La Société a déclaré des remboursements se chiffrant à 5 275 969 \$ en 2008, dont la totalité a été distribuée, sauf un montant de 75 148 \$. Un montant supplémentaire de 3 312 228 \$ a été remboursé en 2011 [note 8 b) et c)]. En 2013, les 75 148 \$ non distribués en 2008 ont été virés au fonds d'indemnisation [note 8 d)].

##### h) Fonds de Hiland

Le conseil d'administration a approuvé une cotisation de 5 000 000 \$ en 1994. Toutefois, conformément aux règlements de la Société, un total de 4 289 038 \$ avait été facturé aux membres à la fin de 2000. Jusqu'ici, la Société a touché des dividendes de liquidation de 4 354 500 \$. Elle a déterminé qu'elle n'aurait pas besoin du solde approuvé, mais non facturé de 710 962 \$ et elle a contrepassé ce montant en 2000. À ce jour, les indemnités versées par la Société totalisent 6 600 946 \$.

## Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2014  
(montants dans les tableaux en milliers de dollars)

### 4. Fonds d'administration générale et fonds affectés à des fins particulières (suite)

#### i) Fonds de Beothic

Le conseil d'administration a autorisé la perception d'une cotisation de 2 500 000 \$ en 1993. Toutefois, conformément à ses règlements, la Société a facturé 1 011 212 \$ à ses membres cette année-là. Elle a déterminé qu'elle n'aurait pas besoin du solde approuvé, mais non facturé de 1 488 788 \$ et elle a contrepassé ce montant en 1996. À ce jour, les indemnités versées par la Société totalisent 2 309 511 \$. Elle a touché jusqu'ici des dividendes de 2 070 297 \$.

#### j) Fonds de Canadian Universal

Le conseil d'administration a approuvé et la Société a facturé une cotisation de 2 000 000 \$ en 1992. La Société a versé plusieurs indemnités et elle a obtenu un remboursement complet du liquidateur. À ce jour, les indemnités versées par la Société totalisent 527 085 \$. Le liquidateur ne s'attend à aucune autre demande d'indemnité.

#### k) Fonds d'Ontario General

En 1990, le conseil d'administration a approuvé une cotisation de 1 000 000 \$, qui a été facturée aux membres. À ce jour, les indemnités versées par la Société totalisent 594 210 \$. Le liquidateur ne s'attend à aucune autre demande d'indemnité.

#### l) Fonds d'Advocate

En 1989, le conseil d'administration a approuvé une cotisation de 10 000 000 \$, qui a été facturée aux membres. Compte tenu des indemnités versées et des dividendes de liquidation touchés, la Société a remboursé 6 000 000 \$ aux membres en 1995. Un remboursement supplémentaire de 1 638 758 \$ a été remis aux membres en 2011 [note 8 c)]. La Société a payé toutes les indemnités et elle a touché un versement final de dividendes de liquidation de 3 520 934 \$ en 1999. Les indemnités payées par la Société totalisent 44 037 846 \$. Le tribunal a relevé le liquidateur d'Advocate de ses fonctions en juin 2007. La Société n'a aucune autre obligation dans ce dossier.

### 5. Information sur les fonds de fonctionnement, d'indemnisation et de liquidation

#### a) État de la situation financière au 31 décembre 2014

	Fonds de fonctionnement	Fonds d'indemnisation	Rembour- sement de dividendes de liquidation	Canadian Millers'	GISCO	Maplex	Hiland	Beothic	Canadian Universal	Ontario General	Advocate	Markham General	Total
<b>Actifs</b>													
Trésorerie	1 023 \$	44 \$	145 \$	823 \$	2 644 \$	34 \$	696 \$	248 \$	841 \$	633 \$	14 \$	12 936 \$	20 081 \$
Placements	-	50 786	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	50 786
Intérêts courus	1	254	-	1	2	-	1	-	1	-	-	11	271
Cotisations à recevoir	153	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	153
Débiteurs interfonds	681	-	1	-	97	-	-	23	-	-	1	1	804
Autres débiteurs	33	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	54	87
<b>Total des actifs</b>	<b>1 891 \$</b>	<b>51 084 \$</b>	<b>146 \$</b>	<b>824 \$</b>	<b>2 743 \$</b>	<b>34 \$</b>	<b>697 \$</b>	<b>271 \$</b>	<b>842 \$</b>	<b>633 \$</b>	<b>15 \$</b>	<b>13 002 \$</b>	<b>72 182 \$</b>
<b>Passifs et capitaux propres</b>													
<b>Passifs</b>													
Fournisseurs et autres créiteurs													
	235 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	235 \$
Créiteurs interfonds													
	-	-	18	155	15	34	110	-	22	23	15	412	804
Provisions													
	-	-	74	-	21	-	18	-	-	-	-	-	113
<b>Total des passifs</b>	<b>235</b>	<b>-</b>	<b>92</b>	<b>155</b>	<b>36</b>	<b>34</b>	<b>128</b>	<b>-</b>	<b>22</b>	<b>23</b>	<b>15</b>	<b>412</b>	<b>1 152</b>
<b>Capitaux propres</b>													
Excédent de fonctionnement													
	1 656	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 656
Excédent de liquidation													
	-	-	54	669	2 707	-	569	271	820	610	-	12 590	18 290
Excédent d'indemnisation													
	-	51 084	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	51 084
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>1 656</b>	<b>51 084</b>	<b>54</b>	<b>669</b>	<b>2 707</b>	<b>-</b>	<b>569</b>	<b>271</b>	<b>820</b>	<b>610</b>	<b>-</b>	<b>12 590</b>	<b>71 030</b>
<b>Total des passifs et des capitaux propres</b>	<b>1 891 \$</b>	<b>51 084 \$</b>	<b>146 \$</b>	<b>824 \$</b>	<b>2 743 \$</b>	<b>34 \$</b>	<b>697 \$</b>	<b>271 \$</b>	<b>842 \$</b>	<b>633 \$</b>	<b>15 \$</b>	<b>13 022 \$</b>	<b>72 182 \$</b>

## 5. Information sur les fonds de fonctionnement, d'indemnisation et de liquidation (suite)

### b) Produits et charges liés aux liquidations pour l'exercice clos le 31 décembre 2014

	Remboursement de dividendes de liquidation	Canadian Millers'	GISCO	Maplex	Hiland	Beothic	Canadian Universal	Ontario General	Advocate	Markham General	Total
<b>Produits</b>											
Dividendes de liquidation	- \$	- \$	150 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	1 783 \$	1 933 \$
Placements	2	8	27	-	7	2	9	6	-	120	181
Reprise des provisions au titre des fonds non réclamés des liquidations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2	8	177	-	7	2	9	6	-	1 903	2 114
<b>Charges</b>											
Indemnités payées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	511	511
Indemnités à payer	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(203)	(203)
Frais	3	18	9	-	5	-	1	4	-	(105)	(65)
	3	18	9	-	5	-	1	4	-	203	243
<b>Résultats nets des liquidations</b>	<b>(1) \$</b>	<b>(10) \$</b>	<b>168 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>2 \$</b>	<b>2 \$</b>	<b>8 \$</b>	<b>2 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>1 700 \$</b>	<b>1 871 \$</b>

### c) Changements à l'excédent de liquidation pour l'exercice clos le 31 décembre 2014

	Remboursement de dividendes de liquidation	Canadian Millers'	GISCO	Maplex	Hiland	Beothic	Canadian Universal	Ontario General	Advocate	Markham General	Excédent de liquidation total
Solde au 31 décembre 2012	57 \$	685 \$	2 250 \$	22 \$	565 \$	266 \$	804 \$	275 \$	6 \$	11 081 \$	16 011 \$
Résultat global	576	(6)	289	-	2	3	8	333	-	(191)	1 014
Virement au fonds d'indemnisation [note 8 d)]	(578)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(578)
Solde au 31 décembre 2013	55	679	2 539	22	567	269	812	608	6	10 890	16 447
Résultat global	(1)	(10)	168	-	2	2	8	2	-	1 700	1 871
Virement au fonds d'indemnisation [note 8 e.0)]	-	-	-	(22)	-	-	-	-	(6)	-	(28)
<b>Solde au 31 décembre 2014</b>	<b>54 \$</b>	<b>669 \$</b>	<b>2 707 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>569 \$</b>	<b>271 \$</b>	<b>820 \$</b>	<b>610 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>12 590 \$</b>	<b>18 290 \$</b>

## 6. Provisions

	Liquidations						Total
	Remboursements non réclamés	GISCO	Maplex	Hiland	Markham General		
Solde au 31 décembre 2012	652 \$	21 \$	- \$	18 \$	242 \$		933 \$
Provisions pour réclamations	-	-	-	-	49		49
Dépenses du liquidateur	-	-	-	-	194		194
Reprise des provisions au titre des fonds non réclamés des liquidations	(578)	-	-	-	-		(578)
Solde au 31 décembre 2013	74	21	-	18	485		598
Provisions pour réclamations	-	-	-	-	(203)		(203)
Dépenses du liquidateur	-	-	-	-	(282)		(282)
Reprise des provisions au titre des fonds non réclamés des liquidations	-	-	-	-	-		-
<b>Solde au 31 décembre 2014</b>	<b>74 \$</b>	<b>21 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>18 \$</b>	<b>- \$</b>		<b>113 \$</b>

## Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2014  
(montants dans les tableaux en milliers de dollars)

### 7. Instruments financiers

Valeur comptable et juste valeur

	31 décembre 2014		31 décembre 2013	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Trésorerie	20 081 \$	20 081 \$	18 899 \$	18 899 \$
Dépôts à terme	5 873	5 891	5 306	5 331
Obligations	44 913	45 551	44 022	44 409
	<b>70 867 \$</b>	<b>71 523 \$</b>	<b>68 227 \$</b>	<b>68 639 \$</b>

La trésorerie, les dépôts à terme et les obligations sont comptabilisés au coût amorti.

#### a) Dépôts à terme

La valeur comptable de ces placements s'élève à environ 5 873 000 \$ (5 306 000 \$ au 31 décembre 2013). Les dépôts à terme sont essentiellement des titres à court terme du gouvernement fédéral venant à échéance dans un an ou moins

et faisant partie d'un groupement d'actifs institutionnel. Ces montants incluent des certificats de dépôt à terme totalisant environ 169 000 \$ (169 000 \$ au 31 décembre 2013) et dont l'échéance est de plus de un an.

#### b) Obligations

	Période à courir jusqu'à l'échéance			31 décembre 2014		31 décembre 2013	
	Moins de 1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Valeur comptable totale	Taux effectifs	Valeur comptable totale	Taux effectifs
État	5 069 \$	22 045 \$	3 474 \$	30 588 \$	1,70 % - 10,25 %	27 515 \$	1,70 % - 10,25 %
Sociétés	301	14 024	-	14 325	2,28 % - 4,78 %	16 507	2,28 % - 4,78 %
	<b>5 370 \$</b>	<b>36 069 \$</b>	<b>3 474 \$</b>	<b>44 913 \$</b>	<b>1,70 % - 10,25 %</b>	<b>44 022 \$</b>	<b>1,70 % - 10,25 %</b>

### 8. Remboursement aux sociétés membres

- a) Le 13 avril 2005, le conseil d'administration de la SIMA a autorisé un remboursement à ses membres cotisants de dividendes de liquidation totalisant 19 880 520 \$. Ce montant représentait 80 % des dividendes totaux accumulés que la SIMA a recouvrés et qui provenaient des actifs des assureurs insolubles suivants : Advocate, Ontario General, Canadian Universal, Beothic, Hiland et Maplex.  
Au 31 décembre 2011, la Société avait versé 19 516 296 \$ du montant total de 19 880 520 \$ autorisé au titre des distributions. En ce qui concerne le montant résiduel de 268 137 \$, la Société prévoit verser 16 037 \$ quand elle recevra des directives de plusieurs sociétés membres sur la façon de répartir les fonds. Le solde de 252 100 \$ représente des remboursements non réclamés dont la Société s'attache encore à établir la propriété.
- b) Le 1<sup>er</sup> novembre 2006, le conseil d'administration de la Société a autorisé un remboursement de 5 275 969 \$ provenant du produit de la liquidation de Maplex. À ce jour, 5 200 821 \$ ont été distribués. Le solde de 75 148 \$ sera distribué quand la Société recevra des directives de plusieurs sociétés membres sur la façon de répartir les fonds.
- c) Le 8 novembre 2011, le conseil d'administration de la Société a approuvé un remboursement supplémentaire de 4 950 986 \$ provenant des actifs de Maplex (3 312 228 \$) et d'Advocate (1 638 758 \$), dont les dossiers de liquidation sont maintenant clos. Des remboursements totalisant 4 909 135 \$ ont été distribués en décembre. Une dernière tranche de 41 851 \$ n'est pas distribuée parce que la Société s'attache à en établir la propriété.

- d) Au 31 décembre 2013, des provisions au titre des fonds non distribués de a) (268 137 \$), b) (75 148 \$) et c) (41 851 \$) ainsi que des fonds non réclamés de ces liquidations (192 862 \$) totalisant 577 998 \$ avaient été contrepassés et virés au fonds d'indemnisation.
- e) En 2014, le conseil d'administration a approuvé le virement des soldes résiduels des liquidations de Maplex (22 000 \$) et d'Advocate (6 000 \$) au fonds d'indemnisation, car ces liquidations ont été réglées et que les montants résiduels ont été jugés trop modestes pour être distribués aux membres.

### 9. Capacité de cotisation

La SIMA peut percevoir annuellement auprès de ses membres une cotisation générale maximale de 1,5 % (1,5 % en 2013) des primes émises couvertes, soit environ 770 550 000 \$ en 2014 (744 430 000 \$ en 2013). À la suite de l'accord de prêt conclu avec les liquidateurs de Canadian Millers', un montant de 3 000 000 \$ de cette capacité de cotisation est réservé au cas où la liquidation de Canadian Millers' entraînerait des obligations pour la Société.

### 10. Matériel

Au 31 décembre 2014, le matériel acquis par la Société était entièrement amorti.

### 11. Engagements et éventualités

#### a) Actions en justice

Dans le cours normal de ses activités, la Société peut être partie à diverses actions en justice et autres affaires litigieuses dont l'issue n'est pas prévisible dans l'immédiat. La direction estime que le règlement de telles affaires n'aurait pas de répercussions négatives importantes sur la situation financière de la Société.

#### b) Contrat de location

En 2013, la Société a renouvelé pour une période de cinq ans prenant fin le 31 décembre 2017 le contrat de location de ses bureaux. Le loyer est de 62 601 \$ par année.

### 12. Informations à fournir sur la juste valeur

- a) La valeur comptable des actifs et des passifs financiers, autres que les obligations, se rapproche de leur juste valeur étant donné qu'il s'agit d'instruments financiers à court terme.
- b) La Société applique une hiérarchie pour classer les données servant à mesurer la juste valeur. Le tableau ci-dessous indique dans quelle mesure la Société utilise les cours du marché (niveau 1), des modèles internes fondés sur des données du marché observables (niveau 2) et des modèles internes ne comportant pas de données du marché observables (niveau 3) pour évaluer ses placements en obligations et en titres de capitaux propres ainsi que les produits dérivés :

	Total
Niveau 1	- \$
Niveau 2	45 551
Niveau 3	-
Total	45 551 \$

### 13. Gestion des risques financiers

#### a) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque que la Société subisse une perte financière si une contrepartie manquait à ses obligations envers elle. Les placements détenus dans le fonds d'indemnisation et les fonds déposés auprès d'une institution financière sont les seuls actifs qui sont exposés à ce type de risque. Pour atténuer le plus possible son exposition au risque, la Société a élaboré une politique de placement exhaustive.

De façon générale, la Société a pour politique d'être aussi prudente que possible dans ses placements afin de protéger ses capitaux contre tout risque financier et tout risque de marché indus, tout en maintenant un accès rapide aux fonds et en faisant en sorte que leur valeur augmente. Les placements se composent de titres à revenu fixe et d'équivalents de trésorerie de grande qualité. Les fonds ne peuvent pas être investis dans des actions. La politique de placement de la Société inclut également des limites quant à la composition du portefeuille, à la qualité des placements et à leur durée ainsi que des limites par catégorie d'émetteurs, par émetteur et par secteur d'activité.

Le tableau qui suit présente la ventilation du portefeuille d'obligations en fonction des notations attribuées par Standard & Poors' et par Moody's, selon la plus élevée des deux, au 31 décembre.

Notation	31 décembre 2014		31 décembre 2013	
	Valeur comptable	Pourcentage du portefeuille	Valeur comptable	Pourcentage du portefeuille
AAA	30 844 \$	68,7 %	28 507 \$	64,8 %
AA	14 069	31,3 %	15 515	35,2 %
Total	44 913 \$	100,0 %	44 022 \$	100,0 %

#### b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque de perte financière pouvant résulter de la variation des taux d'intérêt. De façon générale, l'exposition de la Société à ce type de risque se limite aux revenus de placement provenant des intérêts et des dividendes, qui seront moindres dans les périodes prolongées de baisse des taux d'intérêt, car les montants investis dans des titres à revenu fixe arrivant à échéance devront être réinvestis à des taux moindres.

Au 31 décembre 2014, la direction estime qu'en théorie, une variation soudaine de 1 % des taux d'intérêt, toutes les autres variables étant égales, aurait une incidence de quelque 1 211 656 \$ (1 163 516 en 2013) sur la valeur marchande des obligations.

#### c) Risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité s'entend du risque que la Société ne dispose pas des liquidités nécessaires pour respecter ses engagements financiers. La Société comble l'essentiel de ses besoins de liquidités à partir de deux sources. D'abord, les dépenses de fonctionnement courantes sont financées au moyen des cotisations annuelles qui sont approuvées par le conseil d'administration et que les assureurs membres versent à la Société au début de chaque exercice.

Ensuite, lorsqu'une société membre devient insolvable et que la Société doit indemniser des titulaires de police, celle-ci peut faire des prélèvements dans le fonds d'indemnisation. La Société peut également percevoir chaque année auprès de ses membres une cotisation générale pouvant atteindre 1,5 % des primes émises couvertes, soit environ 770 550 000 \$ en 2014 (744 430 000 \$ en 2013).

À la suite de l'accord de prêt conclu avec les liquidateurs de Canadian Millers', un montant de 3 000 000 \$ de cette capacité de cotisation est réservé au cas où la liquidation de Canadian Millers' entraînerait des obligations pour la Société.

### 14. Rémunération

Le personnel clé de la Société se compose des membres de son conseil d'administration et des cadres supérieurs. La rémunération versée au personnel clé au cours de l'exercice comprend les charges suivantes :

	2014	2013
Jetons de présence	61 \$	63 \$
Salaires	529	525
Avantages divers	76	69
	<b>666 \$</b>	<b>657 \$</b>

### Conseil d'administration 2014-2015

**Lawrie Savage**

*Président,*  
Lawrie Savage & Associates Inc.

**Lea Algar**

*Présidente du conseil,*  
Service de conciliation en assurances  
de dommages

**Jean-François Blais**

*Président,*  
Compagnie d'assurance Intact

**Robert Katzell**

*Vice-président et chef de l'exploitation,*  
Alberta Motor Association Insurance  
Company

**Paul Kovacs**

*Président et directeur général,*  
SIMA

**Ellen Moore**

*Présidente,*  
Chubb du Canada Compagnie  
d'Assurance

**Bruce Thompson**

*Directeur des programmes,*  
Toronto Centre

**Martin Thompson**

*Vice-président principal,*  
RSA Canada

### Comités du conseil

*Vérification*

Bruce Thompson (président)  
Jean-François Blais  
Lawrie Savage  
Martin Thompson

*Gouvernance*

*et ressources humaines*

Lawrie Savage (président)  
Lea Algar  
Robert Katzell  
Ellen Moore

**Paul Kovacs**

*Président et directeur général*

**Personnel à temps plein**

**Jim Harries**

*Vice-président, Opérations*

**Grant Kelly**

*Économiste principal*

*Vice-président, Analyse financière  
et affaires réglementaires*

**Tracy Waddington**

*Directrice, Administration*

**Contractuels et personnel à temps partiel**

**Ron Bilyk**

*Conseiller, Gouvernance et gestion  
des risques*

**John Conner**

*Directeur, Réclamations*

**Randy Bundus**

*Conseiller juridique de la Société*

**Adresse**

20, rue Richmond Est, bureau 210

Toronto (Ontario) M5C 2R9

Téléphone : 416-364-8677

Télécopieur : 416-364-5889

[www.pacicc.ca](http://www.pacicc.ca)

### Organismes provinciaux

#### **Carolyn Rogers**

*Surintendante et chef de la direction*  
Commission des institutions financières  
de la Colombie-Britannique  
555, rue Hastings Ouest  
Vancouver (Colombie-Britannique)  
V6B 4N6  
Tél. : 604-953-5300  
Télé. : 604-953-5301  
[www.fic.gov.bc.ca](http://www.fic.gov.bc.ca)

#### **Mark Prefontaine**

*Surintendant des institutions financières*  
Ministère du Trésor de l'Alberta  
Immeuble Terrace, bureau 402  
9515, 107<sup>e</sup> Rue  
Edmonton (Alberta) T5K 2C3  
Tél. : 780-427-8322  
Télé. : 780-420-0752  
[www.finance.gov.ab.ca](http://www.finance.gov.ab.ca)

#### **Dave Wild**

*Surintendant des assurances*  
Commission des services financiers  
de la Saskatchewan  
1919, Saskatchewan Drive, 6<sup>e</sup> étage  
Regina (Saskatchewan) S4P 3V7  
Tél. : 306-787-7881  
Télé. : 306-787-9006  
[www.sfsc.gov.sk.ca](http://www.sfsc.gov.sk.ca)

#### **Jim Scalena**

*Surintendant des institutions financières*  
Ministère de la Consommation et des  
Corporations du Manitoba  
405, avenue Broadway, bureau 1115  
Winnipeg (Manitoba) R3C 3L6  
Tél. : 204-945-2542  
Télé. : 204-948-2268  
[www.gov.mb.ca](http://www.gov.mb.ca)

#### **Brian Mills**

*Directeur général et surintendant*  
Commission des services financiers  
de l'Ontario  
5160, rue Yonge, 17<sup>e</sup> étage, C.P. 85  
North York (Ontario) M2N 6L9  
Tél. : 416-250-7250  
Télé. : 416-590 7070  
[www.fsco.gov.on.ca](http://www.fsco.gov.on.ca)

#### **Louis Morisset**

*Surintendant et président-directeur général*  
Autorité des marchés financiers  
Place de la Cité, tour Cominar  
2640, boulevard Laurier, 8<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1V 5C1  
Tél. : 418-525-7571  
Télé. : 418-528-2791  
[www.lautorite.qc.ca](http://www.lautorite.qc.ca)

#### **Doug Murphy**

*Surintendant des assurances*  
Ministère des Finances  
5151, chemin Terminal, 7<sup>e</sup> étage  
C.P. 2271  
Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 1A1  
Tél. : 902-424-6331  
Télé. : 902-424-1298  
[www.gov.ns.ca/enla/fin/fininst.htm](http://www.gov.ns.ca/enla/fin/fininst.htm)

#### **Robert Bradley**

*Surintendant des assurances*  
Bureau du Procureur général  
C.P. 2000  
95, rue Rochford  
Immeuble Shaw, 4<sup>e</sup> étage  
Charlottetown (Î.-P.-É.) C1A 7N8  
Tél. : 902-368-6478  
Télé. : 902-368-5283  
[www.gov.pe.ca](http://www.gov.pe.ca)

**Angela Mazerolle**

*Surintendante des assurances*  
Ministère de la Justice  
C.P. 6000, Édifice du Centenaire  
440, rue King  
Fredericton (Nouveau-Brunswick)  
E3B 5H8  
Tél. : 506-453-2512  
Télec. : 506-453-7435  
[www.gnb.ca](http://www.gnb.ca)

**Craig Whalen**

*Surintendant adjoint des assurances*  
Ministère des Services gouvernementaux  
et des Terres  
Immeuble Confederation  
Bloc Ouest, 2<sup>e</sup> étage  
C.P. 8700  
St. John's (Terre-Neuve) A1B 4J6  
Tél. : 709-729-2570  
Télec. : 709-729-4151  
[www.gov.nf.ca](http://www.gov.nf.ca)

**Douglas Doak**

*Surintendant des assurances*  
Division de l'impôt et des cotisations  
Ministère des Finances  
Gouvernement des Territoires  
du Nord-Ouest  
YK Centre Building, 3<sup>e</sup> étage  
4822, 48<sup>e</sup> Rue  
Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest)  
X1A 3S3  
Tél. : 867-873-7308  
Télec. : 867-873-0325  
[www.fin.gov.nt.ca](http://www.fin.gov.nt.ca)

**Fiona Charbonneau**

*Surintendante des assurances*  
Ministère des Services communautaires  
C.P. 2703 (C-5)  
Whitehorse (Yukon) Y1A 2C6  
Tél. : 867-667-5111  
Télec. : 867-667-3609  
[www.gov.yk.ca](http://www.gov.yk.ca)

**Dan Carlson**

*Surintendant des assurances*  
Ministère des Finances  
Gouvernement du Nunavut  
Iqaluit, Nunavut X0A 0H0  
Tél. : 1-800-316-3324  
Télec. : 1-867-979-4221  
[www.gov.nu.ca](http://www.gov.nu.ca)

**Organisme de réglementation fédéral****Jeremy Rudin**

*Surintendant*  
Bureau du surintendant  
des institutions financières  
255, rue Albert  
Ottawa (Ontario) K1A 0H2  
Tél. : 613-990-7628  
Télec. : 613-993-6782  
[www.osfi-bsif.gc.ca](http://www.osfi-bsif.gc.ca)

ACE INA Insurance	Assurance ACE INA
Affiliated FM Insurance Company	Corporation d'Assurances Affiliated FM
AIG Insurance Company of Canada	Compagnie d'Assurance AIG du Canada
Alberta Motor Association Insurance Company	Alberta Motor Association Insurance Company
Allianz Global Risks U.S. Insurance Company	Compagnie d'Assurance Allianz Risques Mondiaux É.-U.
Allstate Insurance Company	Allstate, Compagnie d'Assurance
Allstate Insurance Company of Canada	Allstate du Canada, Compagnie d'Assurance
Alpha, Compagnie d'assurances Inc.	Alpha, Compagnie d'Assurances Inc. (L')
American Bankers Insurance Company of Florida	American Bankers Compagnie d'Assurance Générale de la Floride
American Road Insurance Company	Compagnie d'Assurance American Road
Antigonish Farmers Mutual Insurance Company	Antigonish Farmers Mutual Insurance Company
Arch Insurance Company	Compagnie d'assurance Arch
Ascentus Insurance Ltd.	Assurances Ascentus ltée (Les)
Aspen Insurance U.K. Ltd.	Compagnie d'assurance Aspen UK
Associated Electric & Gas Insurance Services	Services d'assurance associés électricité et gaz
Assurance Mutuelle des Fabriques de Montreal	Assurance Mutuelle des Fabriques de Montréal (L')
Assurance Mutuelle des Fabriques de Quebec	Assurance Mutuelle des Fabriques de Québec (L')
AssurePro Insurance Company Limited	AssurePro Insurance Company Limited
Atlantic Insurance Company Ltd.	Atlantic Insurance Company Limited
Aviva Insurance Company of Canada	Aviva, Compagnie d'Assurance du Canada
AXA Art Insurance Corporation	AXA Art Insurance Corporation
AXIS Reinsurance Company (Canadian Branch)	AXIS Compagnie de Réassurance (succursale canadienne)
BCAA Insurance Corporation	BCAA Insurance Corporation
Belair Insurance Company Inc.	Compagnie d'assurance Belair Inc. (La)
Berkley Insurance Company	Compagnie d'Assurance Berkley
Boiler Inspection and Insurance Company of Canada	Compagnie d'Inspection et d'Assurance Chaudières et Machinerie (La)
British Columbia Life & Casualty Company	British Columbia Life & Casualty Company
CAA Insurance Company (Ontario)	CAA Insurance Company (Ontario)
Canadian Direct Insurance Inc.	Canadian Direct Insurance Inc.
Canadian Farm Insurance Corporation	Canadian Farm Insurance Corporation
Canadian Northern Shield Insurance Company	Bouclier du Nord Canadien, Compagnie d'assurance (Le)
Canassurance Compagnie d'Assurance Generales Inc.	Canassurance Compagnie d'Assurance Generales Inc.
Carleton Mutual Insurance Company	Carleton Mutual Insurance Company
La Capitale General Insurance	Capitale Assurances Générales Inc. (La)
Certas Direct Insurance Company	Certas direct, compagnie d'assurances

Certas Home and Auto Insurance Company	Certas, compagnie d'assurances habitation et auto
Cherokee Insurance Company	Cherokee Insurance Company
Chubb Insurance Company of Canada	Chubb du Canada Compagnie d'Assurance
Clare Mutual Insurance Company	Clare Mutual Insurance Company
Coachman Insurance Company	Coachman Insurance Company
Continental Casualty Company	Compagnie d'assurance Continental Casualty (La)
Co-operators General Insurance Company	Compagnie d'Assurance Générale Co-operators (La)
Core Pointe Insurance Company	La Compagnie d'Assurance CorePointe
Coseco Insurance Company	Compagnie d'Assurance Coseco
CUMIS General Insurance Company	Compagnie d'Assurance Générale CUMIS (La)
Darwin National Assurance Company	Darwin National Assurance Company
DAS Legal Protection Insurance	DAS Compagnie d'assurance de protection juridique limitée
Desjardins General Insurance Inc.	Desjardins Assurances Générales Inc.
Diamond First Insurance Ltd.	Diamond First Insurance Ltd.
Dominion of Canada General Insurance Company	Compagnie d'assurance générale Dominion du Canada
Ecclesiastical Insurance Office PLC	Société des Assurances Eclésiastiques
Echelon General Insurance Company	Échelon, Compagnie d'Assurances Générales
Economical Mutual Insurance Company	Economical, Compagnie Mutuelle d'Assurance
Electric Insurance Company	Compagnie d'assurance Electric
Elite Insurance Company	Compagnie d'Assurances Élite (La)
Employers Insurance Company of Wausau	Compagnie d'Assurances des Employeurs de Wausau
Everest Insurance Company of Canada	Compagnie d'Assurance Everest du Canada (La)
Factory Mutual Insurance Company	Factory Mutual Insurance Company
FCT Insurance Company	FCT Insurance Company Limited
Federal Insurance Company	Compagnie d'assurances Fédérale
Federated Insurance Company of Canada	Federated, compagnie d'assurances du Canada (La)
Federation Insurance Company of Canada	Fédération Compagnie d'Assurance du Canada (La)
Fenchurch General Insurance Company	Fenchurch Compagnie d'Assurance Générale
First North American Insurance Company	Nord-Américaine, Première Compagnie d'Assurance (La)
Fortress Insurance Company	Fortress Insurance Company
Fundy Mutual Insurance Company	Fundy Mutual Insurance Company
General Reinsurance Corporation	General Reinsurance Corporation
Germania Mutual Insurance Company	Germania Mutual Insurance Company
Global Reinsurance Company	Global Reinsurance Company

GMS Insurance Inc.	GMS Insurance Inc.
Gore Mutual Insurance Company	Gore Mutual Insurance Company
Granite Insurance Company	Granite Compagnie d'Assurances
Great American Insurance Company	Compagnie d'Assurance Great American
Groupama S.A.	Groupama S.A.
Groupe Estrie-Richelieu, compagnie d'assurance	Groupe Estrie-Richelieu, Compagnie d'assurance (Le)
Groupe Ledor	Groupe Ledor
Guarantee Company of North America	Garantie, Compagnie d'Assurance de l'Amérique du Nord (La)
Hartford Fire Insurance Company Ltd.	Compagnie d'Assurance Incendie Hartford (La)
HDI - Gerling America Insurance Company	HDI - Gerling America Insurance Company
Industrial Alliance Insurance Auto and Home Inc.	Industrielle-Alliance, Assurance auto et habitation inc.
Industrial Alliance Pacific General Insurance Corporation	Industrielle-Alliance Pacifique, Compagnie d'Assurances Générales
Innovassur, assurances générales Inc.	Innovassur, Assurances Générales Inc.
Insurance Company of Prince Edward Island	Insurance Company of Prince Edward Island
Insurance Corporation of British Columbia	Insurance Corporation of British Columbia
Intact Insurance Company	Intact Compagnie d'assurance
Intact Farm Insurance Inc.	Intact Assurance agricole inc.
International Insurance Company of Hannover Limited	International Insurance Company of Hannover Limited
Ironshore Insurance Ltd.	Les Assurances Ironshore
Jevco Insurance Company	Compagnie d'Assurances Jevco (La)
Jewelers Mutual Insurance Company	Jewelers Mutual Insurance Company
King's Mutual Insurance Company	King's Mutual Insurance Company (The)
Legacy General Insurance Company	Compagnie d'assurances générales Legacy
Liberty Mutual Insurance Company	Liberty Mutual Insurance Company
Lloyd's Canada	Lloyd's Canada
Max Canada Insurance Company	Max Canada Insurance Company
Mennonite Mutual Fire Insurance Company	Mennonite Mutual Fire Insurance Company
Mennonite Mutual Insurance Company (Alberta) Ltd.	Mennonite Mutual Insurance Company (Alberta) Ltd.
Metro General Insurance Corporation Ltd.	Metro General Insurance Corporation Ltd.
Millennium Insurance Corporation	Millennium Insurance Corporation
Missisquoi Insurance Company	Compagnie d'Assurance Missisquoi (La)

Mitsui Sumitomo Insurance Company Ltd. Motors Insurance Corporation Munich Reinsurance America Inc. Munich Reinsurance Company of Canada	Compagnie d'Assurance Mitsui Sumitomo Limitée Compagnie d'Assurance Motors (La) Réassurance Munich Amérique, Inc. Munich du Canada, Compagnie de Réassurance (La)
Mutual Fire Insurance Company of British Columbia Mutuelle d'Église de l'Inter-Ouest	Mutual Fire Insurance Company of British Columbia (The) Mutuelle d'Église de l'Inter-Ouest (La)
National Liability & Fire Insurance Company Nordic Insurance Company of Canada Northbridge General Insurance Corporation Northbridge Commercial Insurance Corporation Northbridge Personal Insurance Corporation North Waterloo Farmers Mutual Insurance Company Novex Insurance Company	National Liability & Fire Insurance Company Nordique, Compagnie d'assurance du Canada (La) Société d'assurance générale Northbridge Société d'assurance des entreprises Northbridge Société d'assurance des particuliers Northbridge North Waterloo Farmers Mutual Insurance Company (The) Novex Compagnie d'assurance
Old Republic Insurance Company of Canada	Ancienne République, Compagnie d'Assurance du Canada (L')
Omega General Insurance Corporation Optimum Assurance Agricole Inc. Optimum Société d'assurance Inc. Optimum West Insurance Company Orion Travel Insurance Company	Omega Compagnie d'Assurance générale Optimum Assurance Agricole Inc. Optimum Société d'Assurance Inc. Optimum West Insurance Company Compagnie d'Assurance Voyage Orion
PAFCO Insurance Company Peace Hills General Insurance Company Pembroke Insurance Company Personal Insurance Company Personnelle, assurances générales Perth Insurance Company Pictou County Farmers' Mutual Fire Insurance Company Portage La Prairie Mutual Insurance Company Primum Insurance Company Prince Edward Island Mutual Insurance Company Pro-Demnity Insurance Company Progressive Insurance Company Promutuel de L'estuaire Promutuel Réassurance Protective Insurance Company	PAFCO compagnie d'assurance Peace Hills General Insurance Company Pembroke, compagnie d'assurance Personnelle, Compagnie d'Assurances (La) Personnelle, assurances générales Inc. (La) Perth, Compagnie d'Assurance Pictou County Farmers' Mutual Fire Insurance Company Portage La Prairie Mutual Insurance Company (The) Primum compagnie d'assurance Prince Edward Island Mutual Insurance Company Pro-Demnity Insurance Company Progressive Insurance Company Promutuel de L'estuaire Promutuel Réassurance Protectrice, société d'assurance (La)

Quebec Assurance Company	Compagnie d'Assurance du Québec
RBC General Insurance Company	Compagnie d'assurance générale RBC
RBC Insurance Company of Canada	Compagnie d'assurance RBC du Canada
RCA Indemnity Corporation	RCA Indemnity Corporation
Red River Valley Mutual Insurance Company	Red River Valley Mutual Insurance Company
Repwest Insurance Company	Compagnie d'assurance Repwest
Royal & SunAlliance Insurance Company of Canada	Royal & Sun Alliance du Canada, société d'assurances
S & Y Insurance Company	S & Y Compagnie d'Assurance
Safety National Casualty Corporation	Safety National Casualty Corporation
Saskatchewan Mutual Insurance Company	Saskatchewan Mutual Insurance Company
Scotia General Insurance Company	Scotia Générale, compagnie d'assurance
Scottish & York Insurance Company Ltd.	Compagnie d'assurance Scottish & York Limitée
Security Insurance Company of Hartford	Compagnie d'Assurance Sécurité de Hartford
Security National Insurance Company	Sécurité Nationale Compagnie d'Assurance
Sentry Insurance, A Mutual Company	Sentry Insurance
SGI Canada	SGI Canada
SGI Canada Insurance Services Ltd.	SGI Canada Insurance Services Ltd.
Shipowners' Mutual Protection & Indemnity Association (Luxembourg)	Entreprise d'assurances Shipowners' Mutual Protection & Indemnity Association (Luxembourg) (L')
Sompo Japan Nipponkoa Insurance Inc.	Assurances Sompo Nipponkoa du Japon Inc.
South Eastern Mutual Insurance Company	South Eastern Mutual Insurance Company
Sovereign General Insurance Company	Souveraine, Compagnie d'Assurance Générale (La)
SSQ, Societe d'assurances générales Inc.	SSQ, Société d'Assurances Générales Inc.
Stanley Mutual Insurance Company	Stanley Mutual Insurance Company
Starr Insurance & Reinsurance Ltd.	Starr Insurance & Reinsurance Ltd.
State Farm Fire and Casualty Company	State Farm Fire and Casualty Company
State Farm Mutual Automobile Insurance Company	State Farm Mutual Automobile Insurance Company
St. Paul Fire & Marine Insurance Company	Compagnie d'Assurance Saint Paul (La)
Sunderland Marine Mutual Insurance Company	Société d'assurance mutuelle maritime Sunderland Limitée
T.H.E. Insurance Company Ltd.	T.H.E. Insurance Company
TD Direct Insurance Company	TD assurance directe inc.
TD General Insurance Company	Compagnie d'Assurances Générales TD
TD Home and Auto Insurance Company	Compagnie d'assurance habitation et auto TD
Technology Insurance Company Inc.	Société d'Assurance Technologie
Temple Insurance Company	Compagnie d'assurance Temple (La)

TIG Insurance Company	Société d'Assurance TIG
Tokio Marine & Nichido Fire Insurance Company	Tokio Maritime & Nichido Incendie Compagnie d'Assurances Ltée
Traders General Insurance Company	Compagnie d'Assurance Traders Générale
Trafalgar Insurance Company of Canada	Compagnie d'assurance Trafalgar du Canada
Trans Global Insurance Company	Compagnie d'assurances Trans Globale
Travelers Insurance Company of Canada	Compagnie d'Assurance Travelers du Canada (La)
Trisura Guarantee Insurance Company	Compagnie d'assurance Trisura Garantie
Triton Insurance Company	Compagnie d'assurance Triton
TTC Insurance Company Limited	TTC Insurance Company Limited
Unica Insurance Inc.	Unica assurances inc.
Unifund Assurance Company	Unifund, Compagnie d'Assurance
Union Canadienne, compagnie d'assurances	Union Canadienne, compagnie d'assurances (L')
Unique, compagnie d'assurances générales	Unique Assurances Générales Inc. (L')
United General Insurance Corporation	United General Insurance Corporation
Utica Mutual Insurance Company	Compagnie d'Assurance Mutuelle Utica
Virginia Surety Company Inc.	Virginia Surety Company Inc.
Waterloo Insurance Company	Waterloo, Compagnie d'Assurance
Wawanesa Mutual Insurance Company	Compagnie Mutuelle d'Assurance Wawanesa (La)
Western Assurance Company	Western Assurance Company
Western Financial Insurance Company	Western Financial, Compagnie d'assurances
Westland Insurance Company	Westland Insurance Company
Westport Insurance Corporation	Société d'assurance Westport
Wynward Insurance Group	Wynward Insurance Group
XL Insurance Company Ltd.	Compagnie d'assurance XL Limitée
XL Reinsurance America Inc.	Réassurance XL Amérique
XL Specialty Insurance Company	Compagnie d'assurance XL Spécialité
Zenith Insurance Company	Compagnie d'Assurance Zénith
Zurich Insurance Company	Zurich Compagnie d'Assurances SA